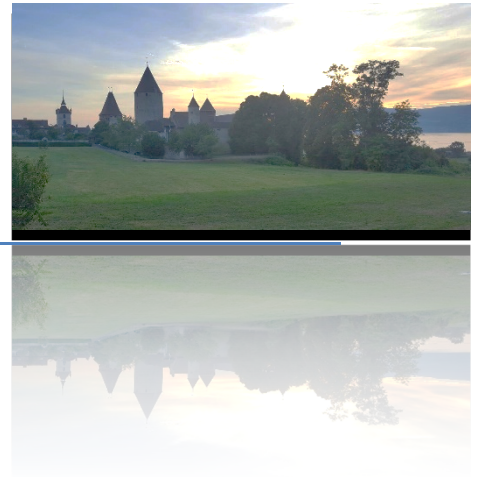


Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du jeudi 26 septembre 2019, à 19h, dans les caves du Château de Chenaux, Estavayer-le-Lac



Autorités communales présentes

M. Joseph Borcard – conseiller communal
M. Eric Chassot – conseiller communal
M. Samuel Menetrey – conseiller communal

Ordre du jour

1. Accueil

M. Stéphane Girod ouvre l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes pour leur soutien. Il est heureux de pouvoir faire cette assemblée dans le Château... et souligne avec humour qu'il espère pouvoir monter d'un étage afin de passer du statut de gueux au statut de noble.

L'association compte à ce jour 91 membres.

L'assemblée a une pensée émue pour M. François Jimenez, décédé en septembre.

Le président remercie les autorités politiques d'avoir répondu à l'invitation, ainsi que la presse.

2. Approbation du PV 2018

Le PV 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du comité

Le but de l'association est de préserver les terrains du Pré du Château

- ➔ Les terrains en 1974 étaient en zone protégée. Des démarches avaient été effectuées afin qu'ils soient préservés.

Depuis deux ans, la mise à l'enquête du PAL est renvoyée – la problématique principale vient de la vieille ville. La réglementation a été envoyée en demande préalable, mais au retour, il a fallu recommencer le travail de A à Z, reprendre article par article, afin de passer en « directive ». Elle devrait toutefois avoir lieu en fin d'année.

L'association a également comme but de soutenir le patrimoine. Elle se veut productive.

- ➔ Le site Internet (<https://www.e-stavayer.ch/>) est régulièrement mis à jour et promeut les activités liées au Château de Chenaux ainsi qu'au patrimoine local (septembre 2020 – la quête d'Humbert le Bâtard et le cinéma Open Air)
- ➔ La photo du Château et Pré du Château a reçu le 2^{ème} prix de « Wikipedia loves monument »
- ➔ Il est envisagé d'organiser la remise des prix de ce concours dans le Château.
- ➔ Serait-il éventuellement possible de créer un jardin médiéval dans le Pré du Château ?
- ➔ L'association souhaite favoriser les projets liés à Estavayer et à la Vieille Ville.

4. Comptes

- M. Guy Buerer a ouvert un compte à la BCF.
- Il est possible de faire des dons pour la prospection et la promotion.
- Il serait utile d'avoir quelques ressources financières pour pouvoir effectuer certaines démarches.

5. Présentation de M. Samuel Ménétreay – le Grand Jeu

L'idée de départ est de développer un tourisme doux, de jour, à Estavayer-le-Lac.

Le tourisme lacustre étant déjà bien exploité (césure ville/lac), il s'agit cette fois-ci de favoriser un tourisme culturel et historique.

- ➔ Le projet doit pouvoir être auto-porté, une étude est en cours de réalisation
- ➔ L'idée est d'avoir la possibilité d'utiliser la ville comme « Musée à ciel ouvert », avec la volonté de montrer et faire découvrir ces lieux magiques
- ➔ Le projet prévoit des visites ludiques avec un fond historique
- ➔ Une option potentielle serait une grande place de jeu thématique
- ➔ Des recherches sont effectuées en Europe ; il semble que rien de tel n'existe
- ➔ Un chiffre de 40'000 visiteurs par année serait envisageable
- ➔ Enfin, la ville veut pouvoir montrer les splendeurs de sa cité médiévale, et avoir le Château de Chenaux comme pièce maîtresse de ce Grand Jeu

6. Remarques et divers

M. Francis De Vevey :

- Festival du silence... c'est une nécessité de diminuer le bruit en ville

M. Stéphane Girod :

- Par rapport au Grand Jeu, quels sont les emplacements envisagés : tours, caves ?
- Réponse de M. Samuel Ménétreay :
 - Il y a des contraintes de sécurités ainsi que des contraintes des biens culturels (minimum d'impact dommageable)
 - Une séance est prévue afin de déterminer l'emplacement envisagé pour ce Grand Jeu... il sera donc question du Pré du Château

M. Olivier Bertschy :

- Y a-t-il de tels aménagements à proximité ?
- Réponse de M. Samuel Ménétreay :
 - Peu... mais à Porrentruy, il sera désormais possible, dans le cadre du **Circuit Secret**, pour les visiteurs munis d'une clé numérique, d'ouvrir certaines portes et d'accéder à des endroits secrets et insolites, au château et en vieille ville. Ces lieux sont enrichis par des animations sonores et visuelles.
 - On pourrait s'inspirer de ce projet

Mme Christine Cusin :

- Dans l'idée d'une place de jeu thématique, est-il envisageable de créer une place pour enfants à thème médiéval – sur deux ou trois étages – avec des parcours assez longs
- On pourrait amener de la didactique et des outils qui avaient sens au Moyen-Age

Mme Danielle Corboud :

- L'endroit sera-t-il fixe ou évolutif ? Quant à l'ouverture, sera-t-elle permanente ?
- Réponse de M. Samuel Ménétreay :
 - L'ouverture est envisagée de 8 à 12 mois
 - Le prix de la visite serait de 15 à 20 francs

LE CHÂTEAU DE CHENAUX, DE HIER À DEMAIN

M. Stéphane Girod :

- Que pouvons-nous faire pour vous aider ?
- Réponse de M. Samuel Ménétreay :
 - Il y aura des informations plus précises après la première séance de pilotage

Observation :

Cette assemblée est l'occasion de belles rencontres intergénérationnelles !



L'assemblée se clôt par une partie démonstrative dans le cadre d' « Estavayer 1470 » puis par une verrée.

Le Président :

Handwritten signature of the President.

La Secrétaire :

Handwritten signature of the Secretary.